

Lettre à l'IEN si absence prévisible

Le ... à ...

Le conseil des maîtres de l'école de

A Madame/Monsieur l'IEN de

Objet : absence non remplacée d'un enseignant

Madame/Monsieur l'Inspecteur/trice,

Comme vous le savez déjà, M./Mme sera absent.e le ... / à partir du ...-jusqu'au
Vous en avez été avisé.e.

En tant qu'enseignant, nous aspirons à la réussite de tous les élèves. Cet objectif nécessite en premier lieu que les élèves bénéficient de la présence d'un enseignant dans leur classe au quotidien.

Nous avons été informés que notre collègue ne sera pas remplacé.

Nous le regrettons et nous demandons à ce que le remplacement de notre collègue soit assuré dans les plus brefs délais.

Dans l'attente, nous vous informons que nous appliquerons la consigne syndicale lancée par l'intersyndicale premier degré de l'académie (SE-UNSA, snudi-FO, SNUipp-FSU, Sgen-CFTD, CGT Educ'action, ...) dont Madame la Rectrice ainsi que Madame/Monsieur l'Inspecteur.trice d'académie ont-été informé .es par courrier. La répartition des élèves dans une autre classe n'est pas une réponse satisfaisante qui s'apparente à la mise en place d'un service de garderie qui ne saurait se substituer à l'Ecole.

Par ailleurs, la prise en charge d'élèves supplémentaires dans les classes désorganise le travail de tous.

...)

Nous avons donc demandé aux parents de garder leur enfant tant qu'un remplaçant ne sera pas affecté. Nous ne pouvons accepter de désorganiser le travail de toutes les classes, par la répartition entre elles des élèves de notre collègue absent.e.

Nous vous prions de croire, Madame/Monsieur l'Inspecteur.trice, en notre attachement au service public d'éducation.

Copie à :SE-UNSA, snudi-FO, SNUipp-FSU, SGEN CFTD, CGT Educ'action,